

Tableau de correspondance des prestations ADHAP avec les activités relevant des articles D.7231 du code du travail et D312-6-2 du CASF

Toutes nos activités sont réalisées en mode prestataire

Prestations ADHAP	Activités relevant des articles D.7231 du code du travail et D312-6-2 du CASF
LES ACTIVITÉS SOUMISES À AUTORISATION DÉPARTEMENTALE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à l'hygiène (aide à la toilette) ▶ Aide à la mobilisation (aide au lever, coucher) ▶ Aide aux changes ▶ Aide aux repas (aide à la prise de repas) ▶ Compagnie ▶ Garde active ▶ Garde de nuit 	<p>L'assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale mentionnées aux 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à leur domicile, ou l'aide personnelle à domicile aux familles fragilisées relevant des 1° et 16° du I du même article, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement et promenade ▶ Accompagnement véhiculé, transport 	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement véhiculé 	
LES ACTIVITÉS RELEVANT UNIQUEMENT DU CHAMP DE LA DÉCLARATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement, transport 	Accompagnement des personnes non mentionnées ci-dessus dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparation des repas 	Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Portage de repas 	Livraison de repas à domicile
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travaux ménagers 	Entretien de la maison et travaux ménagers
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Courses 	Livraison de courses à domicile
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assistance administrative à domicile 	Assistance administrative à domicile

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.